

ENQUETE PUBLIQUE

**Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret
11 mars 1999 relatif au permis d'environnement**

Réf. SPW-DGARNE : 19668&D3300/51009/PPEUIE/2017/GPRIM-dchio-PU

Réf. SPW-DGATLP : F0316/51009/PU3/2019.4 -

Réf. Commune : 874.3 3/19

Concerne la demande introduite par la SA ELECTRABEL, Boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 BRUXELLES, en vue d'obtenir un PERMIS UNIQUE de classe 1 visant à construire et exploiter quatre éoliennes d'une hauteur maximale de 130m et d'une puissance unitaire maximale de 3300kVA ainsi que de tous leurs auxiliaires sur le territoire de la commune de Bernissart, en ce compris de leurs chemins d'accès, des câbles de raccordement électriques souterrains, des aires de maintenance et d'une cabine électrique.

L'enquête publique est réalisée, suite à la production de plans modificatifs et d'un complément corollaire d'étude d'incidences afin de rencontrer les souhaits de différentes instances et répondre à certains avis rendus en cours d'instruction.

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 7°k du Code de développement Territorial - CoDT - (production destinée à la collectivité). Dès lors, conformément à l'article 81 §2 alinéa 3 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur en ce qui concerne la cabine de tête implantée en zone d'espaces verts. La demande nécessite donc dérogation au plan de secteur conformément aux articles D.IV.11 et D.IV.13 du CoDT.

Situation : Commune de Bernissart - de part et d'autre de la route de Wallonie à 7322 Ville-Pommeroeul

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à: |
|--------------------------------|-------------------------------|---|--|
| Lundi 22 mars 2021 | Mardi 6 avril 2021 | Le mercredi 5 mai 2021 à 10h00 Rue du Fraity, 76 - 7320 Bernissart | Collège communal de Bernissart Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart |

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée, en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R41-6 du livre 1er du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15) et le jeudi de 16h30 à 20h00 sur rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu le jeudi de 16h30 à 20h00, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du Service Urbanisme au 069/59.00.65 (patrick.dujardin@bernissart.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies, sur rendez-vous, par l'agent communal ci-dessus délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur : Electrabel S.A, Michael Lavry, Boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 Bruxelles (02/519.51.15 - michael.lavry@engie.com) ;
- de l'auteur de l'étude d'incidences : CSD, A. Vandereycken - Namur Office Park Avenue des Dessus-de-Lives, 2 à 5101 Namur (081/43.40.76) ;
- de l'agent communal ci-dessus délégué à cet effet ;
- Fonctionnaire Délégué : SPW-DGATLP, Place du Béguinage 16, à 7000 MONS au 065/32.80.11 ;
- Fonctionnaire Technique : SPW-DGARNE-DPA, Place du Béguinage 16, à 7000 MONS au 065/32.80.11.

A Bernissart, le 22 mars 2021.

Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN


